

17 mars 2011 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les efforts gouvernementaux en faveur des sapeurs- pompiers, à Aix-en-Provence le 17 mars 2011.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Messieurs les Préfets,

Et si vous me le permettez mes chers amis,

Avant tout chose, je voudrais rendre hommage à vos camarades de la sécurité civile et des sapeurs-pompiers qui luttent en ce moment pour sauver des vies au Japon. Après le cataclysme épouvantable subi par le peuple japonais, nous avons décidé l'engagement d'un détachement de personnel de la sécurité civile et des sapeurs-pompiers, qui sont au travail depuis plusieurs jours. Quelques-uns d'entre eux ont été formés par cette école nationale supérieure. Ils sont sur place pour conduire des missions complexes et périlleuses. Devant l'une des pires calamités qui ait frappé le Japon, leur présence est indispensable mais de surcroît cette présence exprime la solidarité de notre pays envers un peuple meurtri. Je voudrais dire l'admiration du peuple français pour le sang-froid, la dignité et le courage du peuple japonais, aux prises à une catastrophe d'une si grande ampleur. Ces valeurs du peuple japonais impressionnent et je voudrais dire, au nom de chaque français, combien nous nous sentons proches de nos amis japonais.

Vous-mêmes, comme vous l'avez fait après la catastrophe en Haïti, vous donnez de nouveau à cette occasion un exemple de générosité. L'action internationale de la sécurité civile et des sapeurs-pompiers est un facteur de rayonnement pour notre pays.

J'ai tenu à être aujourd'hui parmi vous, à l'occasion de l'inauguration de l'école nationale supérieure des sapeurs-pompiers à Aix en Provence, Mme le maire, Ce moment marque l'achèvement d'un grand chantier conçu à l'époque où j'étais ministre de l'Intérieur. Ce fut un fameux combat. Je suis donc particulièrement heureux de l'aboutissement de cette opération qui représente une étape dans la vie des sapeurs-pompiers de notre pays.

Les sapeurs-pompiers disposent désormais d'une grande école parfaitement adaptée aux exigences de la sécurité civile du XXI^{ème} siècle. Elle est une référence sur le plan européen et international. Pour un investissement de 86 millions, dont 60% ont été financés par l'État, la France s'est dotée d'un établissement modèle, qui permet d'assurer 90 000 journées stagiaires sur une année et d'accueillir en même temps 450 officiers.

L'ENSOSP incarne désormais une grande ambition pour les sapeurs-pompiers de France. Cette école va contribuer à la formation d'un corps d'élite au service de la sécurité des Français, sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, médecins du service de santé.

Le rayonnement de l'ENSOSP passe par la pleine affirmation -- je le dis - de son statut d'établissement public national.

J'ai décidé le rétablissement et la pérennisation de la contribution de l'Etat au budget de l'ENSOSP. Cette contribution est le gage d'une ambition partagée par l'Etat et les collectivités locales cher Eric DOLIGE. Elle est également l'affirmation du rôle essentiel de votre école dans l'exercice de la politique nationale de sécurité civile. Il n'y a pas d'ambiguïté. Cette décision est prise. Et c'est dans le sens d'un renforcement du rôle de votre école.

.....

Le Livre Blanc de la défense nationale prévoit la création d'un centre civilo-militaire de formation et d'entraînement au risque NRBC : nucléaire, radioactif, bactériologique, chimique. Inutile de vous dire à quel point cette innovation est stratégique, La tragédie du Japon est là pour nous le rappeler. Plusieurs sites étaient envisagés pour recevoir cette unité. Je vous l'annonce :

L'implantation de cette unité se fera ici, à l'ENSOSP. Deuxième décision prise.

Voyez-vous j'ai été votre ministre pendant près de quatre ans. Je garde de cette période un merveilleux souvenir et une certaine nostalgie. J'ai aimé être ministre de l'Intérieur, cher Claude GUEANT. J'en garde un attachement réel et sincère aux sapeurs-pompiers de France.

Aujourd'hui, vous êtes sous l'autorité de Claude GUEANT, vous savez qu'il a toute ma confiance. Si j'ai autant de fierté à inaugurer cette école modèle, c'est parce que vous représentez à mes yeux, sapeurs-pompiers de France - ce qu'il y a de meilleur en France.

Vous êtes les héritiers d'une tradition nationale, tradition de dévouement, d'engagement en faveur du bien commun et de l'intérêt collectif. Vous avez un esprit de sacrifice, esprit de sacrifice qui a si souvent honoré la jeunesse Française dans l'histoire se retrouve, intact, chez les sapeurs-pompiers. Notre pays compte 250 000 sapeurs-pompiers territoriaux et militaires dont 80% sont des volontaires.

Dans une société marquée par la tentation de repli individuel, le volontariat des sapeurs-pompiers est une richesse, c'est un exemple. Je tiens à ce modèle. Que les choses soient claires, je ferai tout en tant que Président de la République pour préserver ce modèle. « L'esprit de sacrifice », ce n'est pas une expression creuse, ce n'est pas une formule lyrique. Je veux le dire à nos compatriotes, l'esprit de sacrifice ce sont 14 sapeurs-pompiers qui ont trouvé la mort dans l'exercice de leur mission en 2010. Je voudrais renouveler ici l'expression de mon affection et de ma solidarité à leur famille et à leurs proches.

Sapeurs-pompiers de France, vous êtes l'un des piliers de la solidarité nationale. Vous êtes fondamentalement lié au réseau associatif : tous les sapeurs-pompiers sont membres de la fédération nationale des sapeurs-pompiers, cher Richard VIGNON. Cette fédération constitue le sommet d'une pyramide associative constituée des amicales locales, des unions départementales et des unions régionales. Je voudrais redire ici combien j'apprécie le colonel Vignon, qui est un homme courageux, qui est un homme qui vous défend, qui est un homme qui suscite le respect. Ce ne sont pas des formules, c'est vraiment ce que je pense, pour lui comme pour chacun d'entre -vous.

Entre les « actifs », les jeunes sapeurs-pompiers, les anciens, ce sont plus de 320 000 familles qui comptent au moins un sapeur-pompier. Le lien entre la Nation et les sapeurs-pompiers est profond, ce lien est durable.

Les sapeurs-pompiers sont le service public dont le maillage territorial est le plus dense, en particulier dans les territoires ruraux : 7400 centres d'incendie et de secours sont implantés. Avec les policiers et les gendarmes, les sapeurs-pompiers constituent la troisième force nationale en charge de la sécurité des Français. Vous connaissez bien entendu l'importance fondamentale que j'attache à ce volet de l'action publique, la protection et la sécurité des Français. Dans un monde si troublé où les crises succèdent aux crises : crises économiques, bouleversements dans le monde arabe, cataclysmes qui frappent le Japon, nos compatriotes expriment un formidable besoin de protection et de sécurité. Telle est votre première vocation : assurer la sécurité des Français. Un Français sur 3, chaque année, sollicite les sapeurs-pompiers qui reçoivent plus de 20 millions d'appels. Ce travail quotidien, discret, efficace, fait partie de la vie de nos compatriotes au jour le jour.

2010, j'ai eu l'occasion d'apprécier votre travail. Tempête Xynthia et les inondations du Var, dans ces deux situations, les sapeurs-pompiers ont été à la hauteur de ces deux drames qui ont touché la France. Les trois SDIS ont reçu le renfort massif d'effectifs des départements voisins et des moyens nationaux organisés par l'Etat.

L'inauguration d'une grande école pour les sapeurs-pompiers c'est un moment important pour la sécurité des Français et mais c'est un moment important pour vous qu'il me soit permis d'évoquer certains des grands chantiers qui me paraissent essentiels pour l'avenir de notre

sécurité civile.

Il nous faut conforter le principe du volontariat et clarifier la position de la sécurité civile dans l'appareil d'Etat et moderniser le statut des sapeurs-pompiers et poursuivre nos efforts d'équipement.

Tout d'abord et je veux le dire avec la plus grande clarté : nous devons préserver et consolider le volontariat, au cur du système français des secours. C'est à un enjeu fondamental.

Je le dis aux parlementaires une proposition de loi relative à l'engagement citoyen en qualité de sapeur-pompier volontaire a été déposée le 18 novembre dernier, par le député Pierre Morel-A-L'Huissier. Le début de la discussion de ce texte à l'Assemblée nationale est prévu dans la semaine du 9 mai.

Cette proposition de loi, je l'ai souhaitée et je la soutiens sans ambiguïté.

Elle vise à donner un cadre juridique au volontariat qui est menacé par l'évolution de la jurisprudence.

Ce texte clarifiera la notion de volontariat, en disant clairement que le volontaire n'est ni un agent public, ni un travailleur, mais bien ce qu'il est : un citoyen qui, librement, s'engage au service de la communauté nationale. La collectivité nationale lui doit gratitude et protection. C'est une question de cohérence, de justice et de dignité.

Par ailleurs, la nouvelle loi doit faciliter l'accès des sapeurs-pompiers volontaires aux concours de la fonction publique. Je souscris entièrement à cette idée. Les sapeurs-pompiers volontaires suivent une formation de grande qualité. Cette formation doit pouvoir être mieux valorisée dans leur vie professionnelle, y compris au profit des volontaires qui souhaitent accéder à la fonction publique.

Je souhaite que cette proposition soit adoptée par le Parlement dans les meilleurs délais possibles. Il s'agit tout simplement de reconnaître la place historique que joue le réseau associatif des sapeurs-pompiers volontaires.

De même, après en avoir beaucoup discuté avec les professionnels de la sécurité civile, je demande que l'on conduise une réflexion sur la place de la sécurité civile dans l'organisation de l'administration centrale. Ce fut l'objet de notre dernière discussion, cher monsieur le Président VIGNON.

A l'image des autres grands pays européens, la France a besoin d'une grande direction générale de la sécurité civile. Le découplage entre l'action opérationnelle et la planification, je le dis a montré clairement ses limites. Certes il est suggéré par le Livre Blanc, mais on a le droit aussi de tenir compte de l'expérience et de s'adapter aux réalités. Il faut envisager de fusionner la direction de la sécurité civile et la direction de la prospective et de la planification en une grande direction générale. Cette solution permettra de reconnaître pleinement le poids de la sécurité civile au sein des forces de sécurité. Monsieur le ministre de l'Intérieur, voilà un chantier urgent pour vous.

La modernisation du statut des sapeurs-pompiers constitue un troisième grand chantier auquel le Gouvernement doit travailler.

Un décret est en préparation destiné à transformer profondément le statut des officiers supérieurs des sapeurs-pompiers, en particulier des directeurs des SDIS.

La réflexion porte notamment sur leur recrutement. Le président du conseil d'administration des SDIS doit pouvoir choisir son directeur sur la base d'une liste établie par l'Etat, garant de la qualité des directeurs départementaux.

Nous devons impérativement favoriser la mobilité et la fluidité des carrières. Je tiens beaucoup à ce que les directeurs de SDIS disposent de possibilités nouvelles pour accéder aux carrières de haut niveau dans la fonction publique d'Etat.

A cet égard, je vous annonce que j'ai décidé de nommer préfet dans les semaines à venir un officier supérieur des sapeurs-pompiers. J'entends ainsi marquer la reconnaissance que la Nation doit aux sapeurs-pompiers de France. Cette décision est sans précédent.

Nous devons par ailleurs avancer dans la modernisation de la filière des sapeurs-pompiers pour toutes les autres catégories. Le directeur de la sécurité civile, conduit une réflexion de haut niveau

sur ces questions en liaison avec votre Fédération nationale et quatre syndicats. Ses travaux portent en ce moment sur la réforme de la catégorie B. Je souhaite que ces travaux débouchent le plus vite possible sur des propositions concrètes et innovantes.

Enfin, il me semble tout à fait vital pour la sécurité de nos compatriotes que l'Etat poursuive ses efforts en matière d'équipements de la sécurité civile et de mise à sa disposition des technologies les plus avancées.

Il faut maintenir à niveau la flotte d'avions bombardiers d'eau de la sécurité civile de Marignane.

Il faut améliorer la polyvalence des avions, à capacité opérationnelle inchangée. Je salue les efforts poursuivis en ce sens et qui ont clairement montré leur intérêt lors des récentes crises.

Ces appareils ont permis de porter rapidement secours à des populations en détresse.

L'Etat doit réfléchir à l'emploi des drones lors de crises de sécurité civile. Ces drones pourraient devenir des atouts décisifs dans les situations catastrophiques.

Et par ailleurs je souhaite que l'on renforce la synergie et la mutualisation des moyens avec les autres grandes forces de sécurité, en particulier la gendarmerie.

L'intégration de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur est une grande réforme dont plus personne ne conteste le bien-fondé. L'un de ses avantages est de faciliter le rapprochement entre les trois grandes forces nationales de sécurité: pompiers, policiers et gendarmes.

Mais il est maintenant indispensable d'établir une complémentarité entre les moyens de la direction de la sécurité civile et celles de la direction générale de la gendarmerie nationale. Je souhaite notamment une mutualisation aussi poussée que possible des flottes d'hélicoptères de la sécurité civile et de la gendarmerie nationale.

Tout ceci doit aboutir à offrir au directeur des opérations de secours en cas de crise la certitude de disposer d'une composante aérienne cohérente et complémentaire.

Mes chers amis, en inaugurant cette grande école j'ai le sentiment que nous consacrons un mouvement auquel j'ai essayé de contribuer depuis quelques années tendant à moderniser en profondeur le monde sapeurs-pompiers et l'organisation de la sécurité civile. Je vous fais confiance. Vous aurez les moyens de mener à bien votre mission. Et votre mission je terminerai par-là, elle n'est pas nationale simplement, elle est aussi internationale. Quand vos collègues sont engagés sur des théâtres d'opérations à l'extérieur ils contribuent au rayonnement de la France. Soyez fiers de ce que vous faites, sachez que vous êtes soutenus par l'Etat et au plus haut niveau de l'Etat. Continuez à entourer les familles de vos collègues qui sont morts en mission au service de la France. Nous n'avons pas le droit de les oublier et je serai toujours attentif aux demandes qui me seront présentées pour exercer la solidarité nationale aux côtés de ces familles que le destin a si cruellement frappées. D'un côté on va tout faire pour que les jeunes puissent intégrer les sapeurs-pompiers, de l'autre on doit tout faire pour que personne ne se sente abandonné parce que l'un des siens est mort en service.

J'attends beaucoup de vous, de votre compétence et de votre expérience. Je sais que vous serez à la hauteur de la mission que je vous fixe, sachez que la Nation vous aime et que l'Etat vous soutient.

Je vous remercie.